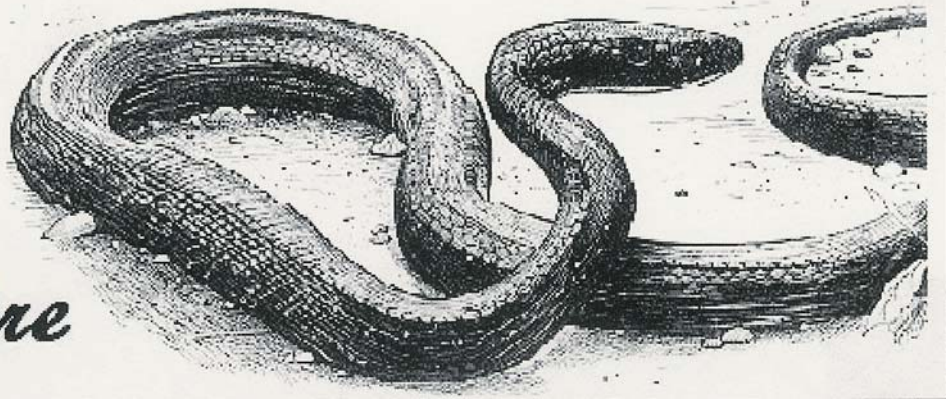


Langue de Vipère



Juillet/Août 2006

Sommaire

- Sortie des Dr Popaul !
- Compte Rendu CHSCT
- Ordre Infirmier
- Mouvement ACH
- Logements 92 / APHP !
- Sud oku Cauchemar !

DEFINITION DES POLES ET DE LEURS CHEFS !

Ça y est, les pôles sont définies et la décision d'affectation des chefs de pôle est effective sur l'hôpital Antoine Béclère.

Curieusement, le choix fût vite entériné, un seul candidat médecin-mandarin par pôle ! Pas de surprise donc dans les nominations, un vrai secret de polichinelle !

Voici comment vont se dessiner les 5 pôles et qui sera le pilote :



**SORTIE IMMINENTE
des docteurs POPAUL
sur l'hôpital Béclère !**

Pôle Thoracique, dirigé par le Pr Simonneau
Pneumologie, Cardiologie, Médecine Nucléaire,
Radiologie, Exploration Fonctionnelle et les troubles du
sommeil.

Pôle Mère Enfants, dirigé par le Pr Frydman
Gynéco. Obstétrique, Pédiatrie et Réa Néo-Nat

**Pôle HGE/Chirurgie Anesthésie Réanimation, dirigé
par le Pr Franco**

Hépto Gastro Entérologie, Anesthésie, Bloc. Op,
Chir. Générale A & B, Réa. Chir., Chir. Ambulatoire

Pôle Urg. Méd. - Réa Med. dirigé par le Dr Brivet
Réa Med., Méd. Int. & UGA, Urgences Médicale
Adultes et pédiatriques

Pôle Biologie/Pharmacie dirigé par le Pr Tadjian
Laboratoires, Pharmacie

Pour l'instant, les assistants cadre sup. des chefs de Pôle n'ont pas encore été désignés mais l'on se doute bien que ceux ci vont faire des pieds et des mains pour favoriser leurs « chouchous »...

Compte Rendu du CHSCT du 16 juin

Pharmacie :

Le point a été fait avec l'équipe de direction concernant les difficultés du service de Pharmacie (conditions de travail, manque de personnels). Des travaux pour améliorer l'existant en attendant la mise en place de la PUI pourraient être envisagé d'ici 2008. Le recrutement de préparateurs en pharmacie est en cours, et les deux AS ayant réussis l'examen de préparateurs font faisant-fonctions en attendant de passer l'année hospitalière. En ce qui concerne l'état pitoyable du labo de toxicologie, la directrice s'engage à trouver une solution au 4^{ème} trimestre. L'équipe de direction attend toujours une réponse de la société Elyo concernant l'amélioration de la ventilation.



Laboratoires :

Suite aux incidents qui ont eu lieu sur des centrifugeuses, il a été acté le remplacement d'un certains nombres d'entres elles. La durée de vie théorique des centrifugeuses est de 15 ans, hors sur un parc de 58 centrifugeuses, 31 sont âgées de plus de 15 ans. Il était temps de commencer à les remplacer !

CLASS :

Contrat Local Amélioration Santé et Sécurité

L'hôpital a obtenu du siège :

- un financement partiel d'un PH en pharmacie pour finaliser la totalité de la centralisation de la chimiothérapie.
- le 1/3 de ce que l'on demandait pour la prévention des TMS (Troubles Musculo-Squelettiques).
- Le $\frac{1}{4}$ de ce que l'on demandait pour les vacations de psychologue du travail.

Dorénavant donc, une équipe en souffrance peut relayer auprès de son cadre ou son syndicat préféré (Sud bien sur !) une assistance pour voir les possibilités d'intervention d'un psychologue du travail pour aider à résoudre les problèmes de cette équipe.

Self :

Un avenant serait en cours de négociation avec Sodexo et l'hôpital pour permettre de bénéficier à nouveau de certains plats à tarifs raisonnables (par exemple le couscous qui reviendrait à 5 points contre 8 points actuellement).

Il n'y aura donc pas d'économie sur la nourriture du personnel. Mais cela n'arrête pas l'augmentation du self qui aura bien lieu le 1^{er} juillet. Il est à craindre maintenant que Sodexo essaye de faire des économies sur la nourriture des patients... A surveiller de près donc !

Ménage :

L'entreprise Sin&Stés a repris le ménage sur l'hôpital, leurs prestations nous l'espérons ne pourra que s'améliorer. Sin&Stés suite au nouveau contrat va toucher 10% de plus que Challancin. Il devrait donc avec cette somme pouvoir embaucher plus et acheter du matériels.

Endoscopie :

Suite aux pannes de fibroscope dus au changement de machine et de produits qui corrodent les fibroscopes, il a été validé l'achat d'une armoire de stockage à plat d'endoscope. Non, ce ne sont pas les agents qui les détériorent en les désinfectants !.

Décret IDE

Le parlement a voté le 13 juin une proposition de loi visant à approuver la création d'un ordre infirmier (il est consultable sur le site de Sud). Tous les infirmiers habilités à exercer seront donc sous l'autorité de cet ordre. Il aura les prérogatives suivantes : Sanctions, représentations (libéral, public, privé, associatifs,...), quotas d'entrée en IFSI, formations, ...

Une cotisation sera obligatoire pour pouvoir exercer sa profession :

« Le conseil national fixe le montant unique de la cotisation versée à l'ordre par toute personne inscrite au tableau.....La cotisation est obligatoire. »

Ici et là, on entend que la cotisation pourrait aller entre 150 & 300€ par an. Folie !

Une pétition est disponible en ligne contre l'ordre IDE : www.acpsy.com

Sud appelle à boycotter les futures élections pour cet ordre ainsi que les cotisations qui seront demandés !

Mouvement ACH

Actuellement au niveau national, le mouvement des ACH perdure, toutes les semaines les ACH interpellent le ministère sur leur situation en envoyant tous des mails. Les négociations avancent doucement, la lutte doit continuer pour l'obtention d'un vrai statut d'ACH !

Soutenez les en vous inscrivant sur www.administratifs-fph.org.

Logement Social à Paris et dans le 92 !

Un projet de logement social était prévu par la Direction Générale de l'APHP dans le 16^{ème} à Paris. 210 logements étaient prévus à la construction dans une partie du parc derrière Sainte Péline. Ce parc appartient à l'assistance Publique mais est ouvert au public. Ce projet était donc porté à la mairie de Paris, cela s'appelle le PLU (Plan Local d'Urbanisme) et celui ci devait être voté le 12 juin. Mais tout était trop beau ! Le groupe UMP a déposé un amendement visant à interdire la construction sur des terrains libres de l'APHP dans le XVI^{ème}. Cet amendement a pu être adopté grâce au soutien des élus Verts !

Dorénavant, l'APHP doit donc s'occuper prioritairement de ses espaces verts et tant pis si les malades ont besoin de soignants, d'administratifs et de personnels techniques. Les personnels ont des revenus modestes et de plus en plus de mal à se loger. C'est sûr que les bobos du XVI préfèrent profiter des espaces verts de l'Assistance Publique ! De plus cet amendement est totalement stupide car l'APHP pourrait vendre le terrain au privé ce qui lui ne l'empêcherait pas de bâtir ! Mais hélas pas pour du logement social ! Bravo, rêvons :

IL FAUT DONNER UN SIGNE FORT:
LE MAIRE DE NEUILLY
PART HABITER À CLICHY-SOUS-BOIS!



Il faut dire que question logement nous sommes servis dans le 92 et autour d'Antoine Béclère, certaines villes font des efforts mais cela reste insuffisant au regard des besoins.

Surtout que d'autres villes font l'inverse, Sceaux, Le Plessis Robinson.

Par exemple, au Plessis de nombreuses grues (une vingtaine !) construisent des logements mais pour le privé, il faut compter 4500€ du m² !

Ce qui est plus grave, c'est que tous les terrains appartenant à l'Office Public HLM du 92 ont été vendus. En contre partie quelques miettes sont laissés pour avoir du logement social. Mais c'est du logement social ILM, les tarifs sont quand même élevés !

Et comme si cela ne suffisait pas, le député maire du Plessis Robinson Mr Pémezec et le président du conseil général des hauts de Seine Mr Sarkozy ont décidé de la vente d'autres logements sociaux au Plessis Robinson aux habitants !

Quant aux logements sur l'hôpital, la mairie bloque le projet. Seule une action d'envergure sur les logements permettra de débloquent les situations dramatiques.



un syndicat différent :

Se syndiquer à Sud, c'est sortir de l'isolement de son service et de la vision étroite de sa branche professionnelle. C'est accéder à un espace collectif de proposition, de débat, de lutte, de solidarité pour un syndicalisme de masse et de transformation. C'est agir sur l'évolution des métiers, des pratiques professionnelles et sur ses conditions de travail. C'est s'inscrire dans un combat à long terme contre la disparition progressive des services publics au nom de la seule rentabilité et contre les effets désastreux de la mondialisation.

Adhérez à Sud, c'est rejoindre une nouvelle voie dans le syndicalisme. L'originalité de Sud, c'est sa pratique syndicale unitaire et ouverte au monde, aux collectifs militants, aux luttes sociales, au combat alter mondialiste.

A Sud, c'est la base qui décide au plus près du terrain, au plus près des salariés, au plus près des luttes.

Si vos idées se rapprochent des nôtres et que vous souhaitez nous soutenir, venez nous rencontrer au local Sud Santé, près des mutuelles.

Barème des cotisations syndicales :

60% sont déductibles des revenus :

Ainsi si vous donnez 100 € à Sud Santé, 60 € seront déduits de votre impôt sur le revenu, l'année d'après. Seulement 40 € sera donc à votre charge.

Paiement	Prélèvements	Chèques ou espèces
Salaires	Trimestre	Année
< 1000 €	12,5 €	50 €
1000 à 1150 €	19 €	76 €
1151 à 1380 €	21 €	84 €
1381 à 1610 €	25 €	100 €
1611 à 1840 €	27 €	108 €
1841 à 2090 €	29 €	116 €
2091 à 2340 €	31 €	124 €
2341 à 2530 €	33 €	132 €
> 2531 €	35 €	140 €

Si vous optez pour le prélèvement, celui ci s'effectue fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre.

le SUDOKU

Ça y est, vous êtes accro et vous attendez le Langue de Vipère, rien que pour avoir une nouvelle grille, et bien la voici :

Petit rappel de la règle du jeu :
Chaque ligne, colonne et région (carré de 3 sur 3 cases) doit contenir tous les chiffres de 1 à 9 une fois et une seule.

Dorénavant à chaque numéro, 4 niveaux sont proposés : Facile, Moyen, Difficile et le dernier Cauchemar.

En Juillet/Août pour que vous ne souffriez pas de l'absence de grille cet été, nous avons donc décidé de vous proposer une grille CAUCHEMAR !

Le Premier qui nous apportera la solution se verra offrir un porte-jeton Sud !

		7	9					
	1	5			8			
8				5	2			
		8			5	9		2
6								4
3		1	7			8		
			3	9				7
			5			3	9	
					4	1		

Solution de la grille précédente sur le site internet rubrique Langue de Vipère :

<http://www.sudbeclere.org>



Hôpital Antoine Béclère - 157 rue de la Porte de Trivaux 92141 Clamart
Tél. : 0145374464 - Fax : 0145374864 - Courriel : syndicat@sudbeclere.org
Site : www.SudBeclere.org

